



Procès-Verbal

Réunion du comité d'audit et des risques de la COI

24 octobre 2023 sur place à Ebène et par visioconférence

Les participants :

Présidente :

- Madame Naseem Bibi Dulloo, pour la République de Maurice.

Membres présents :

- Monsieur Yacoub Ahamada Baco, pour l'Union des Comores.
- Madame Joan Valmont, pour la République des Seychelles.
- Monsieur Rina Tokiniaina Randriamampita, pour la République de Madagascar.
- Monsieur Tolotra Christian Raharijaona, pour la République de Madagascar
- Monsieur Thierry Pellé, pour la République de La France/Réunion.

SG-COI présents :

- Madame Alice N'Diaye, Directrice auprès du Secrétariat général ;
- Monsieur Nirina Razafintsalama, Chef de Service d'Audit interne ;
- Monsieur Vicky Cushmajee, Chef de Service Administratif et Financier ;
- Monsieur Bryan Chung Kai To, Coordinateur Operationnel/SAF;
- Monsieur Arol Rakotonandrasana, Assistant Audit interne ;
- Monsieur Patrick Pidault, expert non permanent Piliers 1 Horizon 2030 (INCA2) ;
- Monsieur Philippe Truchot, expert non permanent Piliers 2 - Horizon 2030 (INCA2) ;

1. Ouverture de la Réunion

Le Secrétaire général de la COI et la présidente du Comité d'Audit et des Risques a ouvert la réunion à 9h30 et a accueilli les membres présents. Il a souligné l'importance de la réunion pour discuter des questions liées à l'audit, à la gestion des risques et aux recommandations pour améliorer la gouvernance de l'organisation notamment dans le cadre de l'accréditation aux 9 piliers et devant l'ampleur de la croissance du portefeuille de programmes de la COI.

2. Approbation de l'Ordre du Jour

L'ordre du jour a été présenté et approuvé par les membres du comité.

3. Points à l'Ordre du Jour

Point 1 : Présentation par le Secrétariat général des principaux développements, des risques et des initiatives en cours (avec AT -Horizon 2030 (INCA II)

Point 2 : Présentation de l'Environnement de contrôle interne

Point 3 : Présentation des risques majeurs identifiés

Point 4 : Présentation des résultats et des conclusions des audits internes récents

Point 5 : Présentation des questions de conformité actuelles et des actions entreprises

Point 6 : Présentation des résultats et des conclusions des audits externes récents



Point 7 : Divers et Recommandations du CAR

Point 8 : Prochaine réunion et clôture

4. Recommandations

Après les présentations et les échanges sur les différents points de l'ordre du jour, le comité d'audit et des risques a formulé les recommandations regroupées par thématiques suivantes :

4.1. Gestion de la Réforme Institutionnelle :

- a) Le comité prend note avec intérêt de la nécessité de recruter un responsable du suivi de la réforme institutionnelle auprès du Secrétariat de la COI pour appuyer sa mise en œuvre effective. Cela a été considéré comme un élément clé pour assurer la réussite de la réforme.
- b) Le Secrétariat général est encouragé à organiser des ateliers d'échanges d'expérience entre les membres de différents comités visant à améliorer la gouvernance, la gestion des risques et le contrôle interne dans le cadre de la réforme institutionnelle.
- c) Le Comité convient de la nécessité d'accorder la plus grande priorité aux actions visant à obtenir l'accréditation des 9 piliers de l'Union européenne et du Fonds Vert pour le Climat dans le plan d'action de la COI.
- d) Le Comité réaffirme l'importance de la création du poste de suivi-évaluation dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau Plan de Développement Stratégique Horizon 2030.

4.2. Gouvernance :

- e) Le Comité encourage fortement la haute direction à prendre des initiatives pour traiter les problèmes en temps opportun afin d'éviter des constatations récurrentes d'inéligibilités et de manquements lors des audits. L'établissement d'un calendrier de mise en œuvre des recommandations est également suggéré tout en précisant les responsables des processus concernés.
- f) Le Comité encourage l'engagement de tous les acteurs, à leur niveau respectif, pour faire progresser l'évaluation des 9 piliers, y compris la validation des nouveaux postes à créer.
- g) Le Comité convient de prendre en compte les points de vigilance liés aux différents processus (comptable, gestion financière, gestion des missions, gestion de suivi des recommandations, gestion des projets et de contrôle interne) dans le cadre du renforcement de la COI.

4.3. Gestion des ressources humaines :

- h) Le Comité prend note avec intérêt des formations sur les différentes normes proposées par les AT Horizon 2030 (IPSAS/IFRS, COSO, IIA).

- i) Le Comité réitère la nécessité de renforcer les compétences du personnel de la COI et de promouvoir l'appropriation des outils de gestion à travers des séances de sensibilisation au personnel.
- j) Le Comité recommande le renforcement des compétences des comptables en matière de procédures comptables et de l'utilisation du logiciel SAGE pour tous les projets de la COI. Il met l'accent sur l'importance d'organiser des séances de formation et d'accompagnement de haute qualité afin de garantir une montée en compétences efficace. La formation des formateurs est aussi un point à envisager.

4.4. Gestion financière et comptable :

- k) Le Comité se réjouit de constater les progrès notables dans la gestion financière, ainsi que de l'appui précieux apporté par les experts Horizon 2030 en vue d'éviter une situation de capitaux propres négatifs.
- l) Le Comité invite avec intérêt le SG-COI à dresser un état des lieux des inéligibilités, en matière de dépenses, en tenant compte de la politique de la COI pour son apurement. Il doit également renforcer le contrôle interne au niveau des projets en respectant la conformité en matière de soumission des rapports.

4.5. Technologies de l'information :

- m) Le Comité confirme l'importance de la création d'un service informatique consacré au suivi de la mise en œuvre des recommandations en matière de technologies de l'information. Il a été noté que cela contribuerait à renforcer la gestion des risques liés à l'informatique au sein de la COI.

4.6. Contrôle interne et Audit :

- n) Le Comité réaffirme l'intérêt et l'importance de la création du poste de gestion des risques et de conformité en vue d'obtenir l'accréditation du pilier n° 1 – Système de contrôle Interne de l'Union européenne.
- o) Le Comité juge nécessaire d'automatiser les systèmes de contrôle, en mettant l'accent sur l'expertise nécessaire sur le paramétrage des logiciels.
- p) Le Comité prend bonne note de l'avancement des travaux d'audit interne et encourage de mettre en place une politique d'amélioration de la qualité par le biais de l'autoformation et de la formation continue via le financement de la subvention Horizon 2030 et invite l'audit interne à intégrer dans son plan annuel le temps de formation.
- q) Le Comité demande que le questionnaire d'évaluation du responsable d'audit interne lui soit retransmis afin que des éventuels ajustements nécessaires puissent être apportés. Cela



s'inscrit dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue visant à renforcer la fonction d'audit interne.

- r) Le Comité reconnaît la pertinence d'ajuster la fréquence des réunions trimestrielles en passant de quatre à trois séances par an. Cette modification vise à faciliter la pleine exécution des missions du service d'audit interne.

5. Prochaine réunion : mois de mars 2024

6. Clôture de la Réunion

La réunion a été close à 17h00 par la Présidente du Comité. Les membres ont été invités à continuer à travailler sur les recommandations discutées et à se réunir à nouveau à une date à convenir.

Madame Naseem Bibi Dulloo
Présidente du Comité d'Audit et des Risques
24 octobre 2023

Monsieur Yacoub Ahamada Baco
pour l'Union des Comores.

Madame Joan Valmont
pour la République des Seychelles.

Monsieur Rina T. Randriamampita,
pour la République de Madagascar.

Monsieur Thierry Pellé,
pour la République de La France/Réunion.

Signature
numérique de
Thierry PELLE
Date : 2023.10.27
14:20:42 +04'00'